

Le MRP vous parle!

**BULLETIN DE LIAISON N° 8 – 133 bis, rue de l'Université 75007 –
Tél : 01 53 59 20 00 – email : amicalemrp@free.fr – site : www.amicalemrp
Décembre 2010**

UNE NOUVELLE ETAPE

Lors de la dernière Assemblée générale de l'Association, j'ai proposé de franchir une nouvelle étape, trente ans après la création de l'Amicale du MRP et près d'un demi-siècle après l'effacement du MRP de la vie politique de notre pays.

Nos rangs s'éclaircissent. Chaque mois nous enregistrons la disparition de plusieurs de nos amis. Les nombreux retours « n'habitent pas à l'adresse indiquée » de notre bulletin ne correspondent hélas pas, le plus souvent, à de simples déménagements.

Et pourtant, notre idéal demeure intact. Les trésors de sacrifices, de dévouement, d'engagement et d'amitiés dont notre Mouvement a été le lieu, lui dont les origines remontent au XIXème siècle et qui a repris l'action engagée au début du XXème siècle par Marc Sangnier doivent servir d'exemple aux générations futures.

Notre « fonds de commerce » est précieux. Il ne doit être ni bradé ni confisqué. C'est pourquoi je propose de nous transformer et de nous ouvrir à d'autres. Les membres présents à l'Assemblée générale du 21 octobre ont donné leur feu vert à cette initiative et présenté des suggestions pour l'enrichir.

Il s'agirait de nous transformer en un centre de recherches et d'études pour l'engagement des démocrates qui regrouperait tous les membres de l'Amicale et qui s'ouvrirait à des membres associés en particulier aux multiples associations amies qui, elles aussi, doivent s'interroger sur leur avenir.

Bien entendu ce tournant ne se fera que si l'Assemblée générale extraordinaire, dont le comité directeur fixera la date lors de sa prochaine réunion, l'approuve. Un document préparatoire sera bien entendu envoyé à tous les membres de l'Amicale mais d'ores et déjà le débat est ouvert. N'hésitez pas à nous faire part de vos avis et de vos suggestions.

Jean-Pierre

Prévoist

ASSEMBLEE GENERALE

L'amicale a tenu son assemblée générale le 21 octobre 2010 sous la présidence de Jean-Pierre Prévost, avec une vingtaine de participants malgré la grève des transports. Merci aux nombreux adhérents, une cinquantaine, qui ont adressé leur pouvoir.

Après une minute de silence en mémoire de nos amis disparus cette année, Anne-Marie Cathérin, secrétaire générale, fait le bilan des activités de l'Amicale depuis un an et notamment de notre colloque du 17 juin dont les actes seront bientôt publiés et envoyés à tous les adhérents et des contacts pris avec les associations amies.

Bruno Coiraton, trésorier présente les comptes de l'Association qui s'avèrent positifs.

Après le colloque de juin dernier sur le MRP, De Gaulle et l'Europe qui a été une réussite (une cinquantaine de participants), le président propose d'organiser un nouveau colloque à Lyon les 8 et 9 avril 2011 sur le thème : *Lyon, berceau du MRP*. Ce colloque permettra de bien comprendre comment s'est passée la naissance du MRP et de rendre un hommage à Gilbert Dru qui fut l'un des inspirateurs de notre mouvement. Nous souhaitons la participation la plus large de nos adhérents de la région lyonnaise, des départements du Sud Est et Sud Bourgogne. Autre projet en région : un colloque à Lille en 2012 sur André Diligent, le MRP et l'Algérie.

Le site de l'amicale, voulu par Jacques Mallet il y a quelques années, constitue une bonne base de documents sur le MRP. Il est consulté chaque jour par une vingtaine de visiteurs. Mais ce site aurait besoin d'être enrichi par des documents d'époque qu'on pourra y introduire. Que ceux qui en possèdent les adressent à jean.houot@numericable.com ou envoient une copie à l'adresse de l'amicale.

Le Président propose la candidature de Jean-Marie Vanlerenberghe, Sénateur – Maire d'Arras, au Comité Directeur qui est élu à l'unanimité.

Le Président ouvre un débat sur l'avenir de l'Amicale et consulte les membres présents sur l'éventuelle modification des statuts, proposition acceptée à l'unanimité (voir éditorial).

DISPARITIONS

De nombreux amis nous ont quittés : André Davoust, ancien suppléant de Robert Buron et ancien député de la Mayenne ; Bernard Guyomard, directeur du cabinet du Président Poher et sénateur de Paris ; Gaston Bastard, le plus jeune conseiller général de France en 1959 ; Nicole Lebrun-Kéris, veuve du général Lebrun-Kéris, ancien secrétaire général adjoint du MRP et ancien conseiller de l'Union Française ; Geneviève Fosset, épouse d'André Fosset, sénateur des Hauts de Seine, décédé en 2001 et mère de Bernard, membre du Bureau de l'Amicale.

NOUVELLES BREVES

LES CATHOLIQUES ET LA DEMOCRATIE

Le collège supérieur, centre de formation, a organisé, les 19 et 20 novembre à Lyon, un colloque sur « les catholiques et la démocratie » consacré aux sources de la démocratie chrétienne avec Lacordaire, Laménais, Ozanam et Montalembert, à une interrogation sur la place de la religion en démocratie - avec notamment un exposé de Paul Valadier – et à la laïcité. Jacques Barrot est intervenu, en séance publique, sur l'éthique démocratique.

Jean-Pierre Prévost y représentait l'Amicale.

UNE DISTINCTION MERITEE

Anne-Marie Denizot, épouse de notre fidèle ami Georges Denizot, ancien maire-adjoint de Caen, s'est vu remettre la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur le 8 octobre dernier au Mémorial de Caen, en présence de Jean-Marie Daillet. Comme l'a indiqué son mari dans son allocution de bienvenue, « cette distinction est en quelque sorte le couronnement de toute une vie – « 63 ans » - au service d'une grande cause » : la réconciliation franco-allemande et la construction européenne. A cette occasion, Georges Denizot nous a fait parvenir une photocopie de sa carte d'adhérent au MRP signée ... par Marc Sangnier.

A PROPOS DES ROMS

Fils d'un ancien député MRP de la Somme et conseiller municipal vert d'Amiens, Bernard Delemotte vient de publier un précis intitulé : « Roms de France, Roms en France, le peuple du voyage », ouvrage publié par le CEDIS, et principalement destiné aux élus en charge de la construction et de la gestion des centres d'accueil afin de mieux comprendre la problématique des Roms « un peuple sans terre et qui ne veut pas en avoir ».

LA CONDAMNATION DU SILLON

Le 10 novembre l'Institut Marc Sangnier nous a convié à une soirée débat intitulée : « *Il y a un siècle la condamnation du Sillon par Rome* ».

Jacques Prévotat a comparé les deux condamnations de Rome, celle du Sillon en 1910 et celle de l'Action Française en 1926. Pour le Sillon, c'est le modernisme qui a été condamné : modernisme politique, la démocratie et la liberté, modernisme social, l'égalitarisme. Mais Pie X a expliqué sa condamnation avec un texte pour Marc Sangnier, qui s'est soumis, tandis que Maurras et l'Action Française se sont révoltés.

Olivier Prat a retracé l'histoire du Sillon, mouvement confessionnel fondé en 1899 qui invite des jeunes gens à réfléchir au catholicisme social. Marc Sangnier voulait réconcilier l'Eglise avec la République, il voulait christianiser la république. La Jeune Garde porte la contradiction dans les meetings. Le Sillon, démocrate et social, intègre les ouvriers. Il collabore avec des protestants et des libres penseurs, et prône l'autonomie des laïcs par rapport au clergé. L'épiscopat est divisé en trois : les monarchistes hostiles au Sillon, ceux qui le soutiennent, et ceux qui, ni hostiles ni partisans, mais inquiets de voir l'épiscopat se fracturer, demandent à Rome d'intervenir. Le 25 août 1910, la lettre « *notre charge apostolique* » marquait la condamnation du Sillon. Cette condamnation soulevait le problème de l'autorité dans l'Eglise et donc celui de la liberté du chrétien dans l'institution.

Vincent Rogard, Président de l'Institut Marc Sangnier : après la condamnation du Sillon comme mouvement, l'état d'esprit est demeuré très fort et les réseaux n'ont pas été anéantis. Les militants, minorité très active, vont faire passer leurs idées, avec une forte cohésion. Ils vont se reclasser dans les syndicats, les œuvres, les mutuelles, les coopératives. Certains ont rejoint l'ACJF.

Stéphane Gigacz, d'origine australienne, a été permanent de la JOC internationale à Bruxelles. En reprenant des études à Paris il découvre avec enthousiasme que le fondateur de la JOC, Joseph Cardijn a imité Marc Sangnier en basant son mouvement sur *conscience et responsabilité* avec la méthode qui sera celle de tous les mouvements d'action catholique : voir, juger, agir. En 1937 a lieu le premier congrès de la JOC en France, en 1951 le premier

congrès des laïcs à Rome. Jean XXIII et Jean-Paul II garderont cet esprit du Sillon. On trouve dans leurs écrits l'expression *conscience et responsabilité*.

Dans un débat très intéressant, Jean-Pierre Prévost rappela notamment l'importance de Marc Sangnier pour le MRP. A propos de repentance pour le Sillon : il n'y a pas eu vraiment de repentance de la part de l'Eglise, mais quand Marc Sangnier meurt à Paris, Monseigneur Roncalli, Nonce apostolique, écrit une lettre d'éloges à Madame Sangnier. D'autre part, Jean-Paul II en 2000, pour parler de la soumission de Marc Sangnier, a employé l'expression « féconde soumission ». Il n'y a pas eu de réhabilitation mais beaucoup de signes positifs à son égard.

PUBLICATIONS

La revue FRANCE- FORUM vient de faire paraître son numéro d'octobre consacré à l'Afrique. On peut se le procurer en écrivant à France-Forum 133 bis, rue de l'Université – 75007 Paris.

L'Association des Amis d'EMMANUEL MOUNIER vient de publier le numéro 100 de ses cahiers intitulés « Emmanuel Mounier, écrits oubliés ... ou presque. »

Ce recueil est un florilège de textes rares oubliés, non repris dans les œuvres de Mounier, en particulier sur l'étranger, Péguy, la démocratie, l'engagement, la responsabilité de l'écrivain, personnalisme et socialisme etc...

On peut le demander à l'Association des Amis d'Emmanuel Mounier , 19, rue Henri Marrou – 92290 Chatenay-Malabry.

La cotisation à l'association est de 20 euros.

Directeur de la publication : Albert Kalaydjian